

## **Présentation :**

Cette note mensuelle entre dans le cadre de la documentation sur les thèmes qui interpellent la CENTIF. Le principe est de parcourir la presse nationale, la presse internationale et l'Internet pour présenter les nouvelles publications. L'accent sera aussi mis sur l'actualité des CRF étrangères.

## **Sommaire :**

<b>Coup de filet de la Dic - 23 nigériens arrêtés pour activités cybercriminelles.....</b>	<b>p2</b>
<b>Des professionnels se penchent sur le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme .....</b>	<b>p3</b>
<b>Le G8 et les paradis fiscaux, trois lignes, la routine.....</b>	<b>p4</b>
<b>Entre 30 et 36 mois de prison requis pour blanchiment.....</b>	<b>p5</b>
<b>GAFI: la Russie a deux ans pour perfectionner la lutte contre le blanchiment de fonds</b>	<b>p6</b>
<b>Le sénateur américain Carl Levin veut « abattre le mur du secret bancaire » .....</b>	<b>p6</b>
<b>Sous le tableau de bord de la voiture anglaise, près de 360 000 € en liquide étaient cachés.....</b>	<b>p7</b>
<b>Un Chinois arrêté en France avec un million d'euros en espèces.....</b>	<b>p8</b>
<b>Un financier du terrorisme mis en examen à Paris.....</b>	<b>p8</b>
<b>Mali : Lutte contre la corruption et la délinquance financière : Bientôt les Etats Généraux de la Corruption.....</b>	<b>p9</b>

## **Coup de filet de la Dic - 23 nigériens arrêtés pour activités cybercriminelles**

La Division des investigations criminelles (Dic) vient de frapper fort en arrêtant 23 Nigériens suspectés de se livrer à des activités délictuelles sur l'internet. Ils évoluaient aux Parcelles assainies et à Diamalaye. Ces Nigériens sont tombés après un travail de longue haleine abattu par les policiers.

Les éléments de la Division des investigations criminelles (Dic) ont fait un grand coup en ramenant dans leurs filets 23 ressortissants nigériens suspectés de se livrer à des activités cybercriminelles au Sénégal et à travers le monde. Arrêtés dans la nuit du 6 au 7 juillet, les suspects seront déférés aujourd'hui, à l'issue de leur garde à vue de 48 heures qui avait été reconduite. Surveillés pendant longtemps par les policiers, les Nigériens arrêtés sont tous en situation irrégulière au Sénégal. Ils évoluaient aux Parcelles assainies (Unités 3 et 5) et à Diamalaye. A en croire nos sources, cette activité était érigée en profession et les mis en cause n'avaient pas lésiné sur les moyens pour atteindre leur but. Le chef de la bande évoluant aux Parcelles assainies avait tout simplement pris en location deux maisons consacrées exclusivement à cette activité délictuelle. Selon toujours nos sources, ses compatriotes travaillaient comme ses employés et avaient comme unique activité de dénicher de potentielles victimes en surfant sur le net.

Le modus operandi consistait à entrer en contact avec des cibles un peu partout dans le monde, grâce à l'internet, puis de leur faire miroiter des fortunes. Dès fois, ce sont des mails annonçant le jackpot à des loteries américaines. Le courrier est accompagné du drapeau du pays de l'Oncle Sam pour mieux frapper dans le mille. Parmi les stratagèmes dont font recours les délinquants du net, il y a le coup du riche héritier ressortissant d'un pays en crise et dont le père décédé est souvent présenté comme dignitaire d'un ancien régime. On fait croire au contact que le défunt avait planqué de son vivant une immense fortune dans une banque étrangère. Promesse était faite d'un partage alléchant du butin au cas où le pigeon acceptait de coopérer activement pour faciliter le retrait de l'argent en se livrant à des formalités souvent très onéreuses. Des documents de cabinets fictifs d'avocats ou de notaires établis à Dakar étaient envoyés pour rassurer. Les timbres fiscaux du Sénégal, les certificats d'identification signés par de soi-disant avocats ou notaires étaient tous faux. Evidemment, comme tout piège, l'issue était amère pour le malheureux qui mordait à l'hameçon en envoyant de l'argent par virement.

Selon nos sources, certains des Nigériens arrêtés se faisaient passer pour des femmes et envoyaient par internet à leurs correspondants des photos de belles nymphes. La plupart des victimes des Nigériens interpellés sont des ressortissants occidentaux, nous apprend-on. L'une d'elles établie au Canada avait même envoyé par virement bancaire 2000 euros. La Dic, qui suivait de très près cette opération d'arnaque, dut intervenir en demandant à la banque établie à Dakar de bloquer l'opération. Le suspect nigérian de cette opération qui a failli réussir se faisait passer pour un Sénégalais du nom de... Mbaye Bercy. Interpol a été contacté pour aviser le propriétaire de l'argent qui a failli grossir les rangs des victimes.

Car, à en croire nos sources, de nombreuses plaintes provenant d'un peu partout à travers le monde ont été déposées. D'autres pourraient affluer ces prochains jours avec l'arrestation de ces Nigériens dont certains se présentaient à leurs pigeons comme des Sénégalais. Ce qui

porte un lourd préjudice moral à notre pays, se plaint notre source. Puisque certaines victimes étrangères, qui croyaient avoir été roulées dans la farine par des Sénégalais se plaignaient au niveau de nos représentations diplomatiques.

Le Soleil du 14 juillet 2008

---

### **Des professionnels se penchent sur le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme**

Un séminaire sur la formation des formateurs en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme s'est ouvert pour cinq jours au Centre de formation judiciaire (CFJ) à Dakar, à l'initiative du Réseau africain francophone de formation judiciaire (RAFJ).

Ce séminaire qui enregistre la participation des pays membres du RAFJ - Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Conakry, Mali, Niger, Sénégal, Tchad - sera l'occasion d'échanges d'expérience en matière de formation des professionnels de la justice.

La rencontre financée par la coopération française, fait suite à celle de Bamako (Mali) en 2005 qui a vu la constitution de ce réseau sous-régional, mais aussi à un autre atelier organisé la semaine dernière à l'intention d'une quarantaine de participants sénégalais.

Le séminaire entre en droite ligne du programme de réforme du système judiciaire qu'est en train de mettre en œuvre le gouvernement du Sénégal, et qui fait qu'il suit "avec beaucoup d'intérêt" toutes les expériences dans ce domaine à travers le continent, a dit Abdoulaye Ndiaye, secrétaire général du ministère la Justice.

"L'un des volets les plus importants de ce programme au Sénégal reste le volet ressources humaines et formation dont la bonne exécution conditionne le succès de tous les autres", a dit M. Ndiaye qui présidait la rencontre, ajoutant que la justice joue un "important rôle dans le renforcement de l'Etat de droit et de la bonne gouvernance".

Le Sénégal est préparé sur le plan législatif et des organes - avec la Cellule nationale traitement d'informations financières (CENTIF) -, mais il reste qu'il s'agit là d'un phénomène transnational, a-t-il dit, en marge de la cérémonie.

Eric Legrand, conseiller technique au ministère de la Justice, a souligné la nécessité pour les Etats africains, d' "unifier (leurs) efforts" dans ce domaine, estimant qu'aucun pays ne peut faire face à lui seul, à ces phénomène, compte tenu de la puissance de ces réseaux mafieux.

La mutualisation des expériences en matière de formation des professionnels de la justice entre pays de la sous-région, comporte des "enjeux", en ce sens que ces Etats partagent des espaces communs que sont la CEDEAO, l'OHADA, l'UEMOA, la Francophonie, a noté Abdoulaye Ndiaye, directeur du Centre de formation judiciaire (CFJ).

Le RAFJ, a-t-il expliqué, vise à "favoriser la coopération dans la formation des professionnels de la justice, à améliorer la qualité de la formation, ainsi qu'à harmoniser les programmes". Parmi les autres objectifs du réseau, figure également la constitution d'un "fichier de

personnes ressources" dans les différents pays membres et la réalisation d'études qui présentent un intérêt juridique et judiciaire.

M. Ndiaye, par ailleurs secrétaire exécutif de ce réseau, a indiqué avoir reçu "beaucoup de demandes d'adhésion notamment des pays membres de la CEMAC" (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale) et annoncé que l'assemblée générale de la structure prévue samedi, sera l'occasion de les examiner.

Agence de Presse Sénégalaise (Dakar), Publié sur le web le 7 Juillet 2008

[En Ligne] Disponible sur

<http://fr.allafrica.com/stories/200807071804.html>

---

### **Le G8 et les paradis fiscaux, trois lignes, la routine**

Pour la vingt-et-unième fois depuis le sommet de l'Arche, en 1989, la question des paradis fiscaux était inscrite à l'ordre du jour du « G8 » réuni à Hokkaido (Japon). Ce sujet a donc donné lieu à des avant papiers plus ou moins documentés dans maints journaux. Le sable fin, les cocotiers, la fraude fiscale et l'argent sale – surtout l'argent sale ! – forment un mélange incomparable qui assure au lecteur un bienfaisant frisson. Mieux valait en tous cas compter sur les avant-papiers ; les après-papiers étant gravement menacés par un défaut de substance.

Une phrase de trois lignes dans le communiqué final, c'est tout ce que les « Huit » [522458view-of-couple-walking-on-beach-cayman-islands-posters.1215713885.jpg](http://www.g8.gov.uk/522458view-of-couple-walking-on-beach-cayman-islands-posters.1215713885.jpg) ont trouvé à dire sur la question, quelques semaines après qu'a éclaté le scandale des comptes européens au Liechtenstein. Ces trois lignes, les voici in extenso :

« Nous exhortons les pays qui n'ont pas encore mis pleinement en œuvre les normes de l'OCDE concernant la transparence et les échanges d'informations en matière fiscale à le faire sans plus tarder, et nous encourageons l'OCDE à renforcer ses travaux sur l'évasion fiscale et à en faire un rapport en 2010. »

Il serait fastidieux de compiler les rapports que l'OCDE (1) a déjà consacrés à l'évasion fiscale et aux paradis fiscaux, sans même parler de ceux du FMI (2), de la Banque mondiale, de la BRI (3), de l'Onu de la Commission européenne, des commissions d'enquêtes parlementaires et des administrations fiscales des principaux pays.

A cette liste non exhaustive, il faudrait d'ailleurs ajouter la Société des nations, puisque le premier rapport sur la fraude fiscale internationale et les moyens d'y remédier date de 1927. C'était, après sept ans de travaux, le relevé de conclusions de la Conférence financière internationale que la SDN avait réunie à Bruxelles à partir de 1920. D'ores et déjà, l'article 2 instituait l'échange d'informations fiscales entre les pays. Et d'ores et déjà, l'article 3 en exemptait les pays qui refuseraient de s'y soumettre.

Dire que nous en sommes au même point aujourd'hui serait d'ailleurs très optimiste. En 1920, il était question d'un échange automatique d'informations fiscales. Le Royaume Uni, par exemple, devait informer le fisc français sur le montant, la nature et la rémunération d'un compte bancaire ouvert par un Français à Londres. Aujourd'hui, l'OCDE n'en est pas là. Il s'agit seulement d'exiger des paradis fiscaux qu'ils se montrent « coopératifs », c'est-à-dire

qu'ils répondent favorablement aux demandes judiciaires des pays soupçonnant une fraude fiscale donnée, sur présentation d'un solide dossier.

Les plus célèbres des paradis fiscaux, à mesure qu'ils signaient la convention fiscale de l'OCDE, furent les uns après les autres guernesey.1215714314.jpg reconnus comme « coopératifs ». Ils reçurent parallèlement semblable onction du Gafi (4), parce qu'ils s'engageaient à répondre aux demandes d'informations judiciaires concernant le blanchiment de l'argent sale.

Encore faudrait-il que les autorités locales sachent identifier les véritables propriétaires des comptes bancaires occultes ouverts dans ces paradis fiscaux. Or le Gafi est sans illusion. Après avoir reconnu Antigua « coopératif », parce qu'il avait obtenu des résultats « impressionnants », le Gafi ajoutait, dans son rapport 2000 : : « Toutefois, certaines lacunes persistent dans l'identification des propriétaires effectifs. » Tous les paradis fiscaux alors déclarés « coopératifs », sans exception, faisaient l'objet de ce même soupçon.

C'est dire la frayeur que provoquent, chez les fraudeurs du fisc, le communiqué du G8, la perspective des travaux renforcés de l'OCDE, et l'annonce d'un nouveau rapport dans deux ans.

- (1) Organisation de coopération et de développement économique.
- (2) Fonds monétaire international
- (3) Banque des règlements internationaux
- (4) Groupe d'action financière internationale sur le blanchiment des capitaux.

Publié le 10 juillet 2008

[En Ligne] Disponible sur

[http://www.lepost.fr/article/2008/07/11/1222682\\_paradis-fiscaux-a-fond-la-caisse.html](http://www.lepost.fr/article/2008/07/11/1222682_paradis-fiscaux-a-fond-la-caisse.html)

---

### **Entre 30 et 36 mois de prison requis pour blanchiment**

Le Ministère public de la Confédération a requis entre 30 et 36 mois de prison contre quatre Guinéens accusés de blanchiment d'argent à Bellinzone. Le quatuor est soupçonné d'avoir transporté d'Europe en Afrique près de 900'000 francs provenant du trafic de drogue.

En échange, les mules auraient reçu 10% du montant acheminé, a expliqué le procureur Edmond Ottinger devant le Tribunal pénal fédéral. Deux des accusés sont tombés dans le filet des enquêteurs au printemps 2006 lors d'un contrôle à l'aéroport de Paris-Roissy. Ils avaient 100'000 euros et 334'000 francs dans leur bagage.

La culpabilité des accusés est lourde, a dit le procureur. Il n'est donc pas imaginable d'assortir les peines du sursis. Le verdict devrait tomber le 9 septembre.

Publié le 09 juillet 2008

[En Ligne] Disponible sur

[http://www.romandie.com/infos/ats/display2.asp?page=20080709221611597172194810700\\_brf077.xml](http://www.romandie.com/infos/ats/display2.asp?page=20080709221611597172194810700_brf077.xml)

---

## **GAFI: la Russie a deux ans pour perfectionner la lutte contre le blanchiment de fonds**

MOSCOU - RIA Novosti. La Russie a encore deux ans pour perfectionner la lutte contre le blanchiment d'argent avant de présenter un rapport au Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux (GAFI) en 2010, selon un communiqué du Service fédéral russe de suivi financier (Rosfinmonitoring) .

"Une réunion plénière du GAFI a fixé la date de la présentation du rapport sur la Russie portant sur les défauts persistant dans son système de lutte contre le blanchiment d'argent. Il devrait être présenté au mois de juin 2010", stipule le communiqué.

Cette procédure est tout à fait habituelle pour les membres du GAFI. Néanmoins, les pays à l'instar de la Grèce ou de la Chine, où le nombre de défaillances est élevé, doivent rendre compte devant l'organisation à chaque séance plénière, soit tous les trois ans.

Faute de progrès dans la lutte contre le blanchiment de capitaux, les pays encourent des restrictions imposées par le GAFI.

Ainsi, le GAFI possède 40 recommandations plus neuf recommandations supplémentaires à caractère spécial, auxquelles les pays participants doivent se soumettre. Selon le rapport sur la Russie, Moscou a accompli pleinement dix des recommandations de l'organisation, 13 sont globalement remplies, 21 sont réalisées graduellement. La Russie ne s'est pas acquittée de trois recommandations seulement. Les recommandations non remplies sont au nombre de quatre aux Etats-Unis, six en Italie et 11 au Canada.

Publié le 25/ 07/ 2008

[En Ligne] Disponible sur

<http://fr.rian.ru/business/20080725/114898334.html>

---

## **Le sénateur américain Carl Levin veut « abattre le mur du secret bancaire »**

EVASION FISCALE. Un rapport accuse UBS d'avoir systématiquement aidé des gros contribuables américains à dissimuler leurs avoirs. En point de mire, un renforcement du dispositif obligeant les banques à collaborer.

Les mots sont méticuleusement choisis. Ils rappellent ceux de Ronald Reagan visant en 1987 le mur de Berlin. « Nous sommes déterminés à abattre le mur du secret bancaire » : le président de la sous-commission d'enquête du Sénat, Carl Levin, a planté le décor avant l'audience qu'il présidera ce jeudi sur les paradis fiscaux. A l'en croire, vingt ans après Reagan, le secret bancaire a pris la place du communisme comme ennemi public No 1. « Les paradis fiscaux sont engagés dans une guerre économique contre les Etats-Unis », a-t-il renchéri. Son collègue républicain Norm Coleman a choisi d'autres références : « Les banques étrangères ne doivent pas être un lieu sûr pour Al Capone. »

Selon le rapport, UBS disposerait de 19000 comptes de clients américains non déclarés en Suisse pour une valeur estimée de 18 milliards de dollars. La banque a confirmé elle-même ces données aux enquêteurs américains, qui ont salué sa collaboration. Ces bonnes dispositions n'ont pas empêché Carl Levin de pointer son doigt accusateur vers la plus haute hiérarchie de la banque. « Il est impossible que les principaux dirigeants n'aient pas été au courant de ces pratiques », a-t-il lancé. En d'autres termes, l'ancien gérant de fortune Bradley

Birkenfeld, actuellement jugé en Floride, n'a pas agi seul. Le sénateur a notamment basé ses accusations sur le nombre de voyages réalisés en douce par les employés d'UBS aux Etats-Unis ces dernières années.

Publié le 22 juillet 2008 par Emma Goldman  
Extraits d'un article mis en ligne sur le site du journal Le Temps  
[En Ligne] Disponible sur  
<http://www.paradisfj.info/spip.php?article1609>

---

### **Sous le tableau de bord de la voiture anglaise, près de 360 000 € en liquide étaient cachés**

Environ 360 000 € en liquide ont été découverts la semaine dernière dans la voiture de deux Anglais, à la sortie du tunnel sous la Manche, à Calais. D'importantes traces de cocaïne ont aussi été détectées. Voilà qui nourrit des suspicions de blanchiment d'argent d'un trafic de stupéfiants.

Il est environ 9 h, ce 18 juillet. Des voitures venant de Grande-Bretagne sortent du terminal du tunnel sous la Manche, à Calais. Là, des douaniers effectuent des contrôles de routine. Et ils décident d'inspecter une Ford Mondeo avec deux Anglais à l'intérieur.

Bonne pioche. Sous le tableau de bord de l'auto, les agents découvrent quatorze sachets thermosoudés. Et dedans, se cache un joli magot : 359 100 E, en coupures de 500 E (sauf un de 100 E) ! De quoi intriguer. L'antenne de Coquelles de la PJ de Lille est conjointement saisie de l'affaire avec les douanes.  
Information judiciaire ouverte

Les deux Britanniques sont placés en garde à vue. Ils expliquent ne pas comprendre ce qui leur arrive. Selon leurs déclarations, cette voiture, ils l'avaient louée en Grande-Bretagne sans se douter de ce qu'elle contenait. Ils indiquent qu'ils se rendaient en Espagne. L'un pour voir de la famille.

L'autre afin de rejoindre ensuite les Canaries. Bref, ils ne reconnaissent pas les faits. Mais l'histoire se corse pour eux. En effet, grâce à un appareil appelé ionscan utilisé par les enquêteurs, d'importantes traces de cocaïne sont détectées sur les billets et aussi sur les vêtements de l'un d'eux.

Le duo a été déféré mardi au tribunal de Boulogne-sur-Mer. Une information judiciaire pour blanchiment d'argent issu d'un trafic de stupéfiants a été ouverte. Les deux Anglais ont été mis en examen et placés en détention provisoire dans des maisons d'arrêt de la région.

La Voix du Nord, le 26.07.2008  
[En Ligne] Disponible sur  
[http://www.lavoixdunord.fr/Region/actualite/Secteur\\_Region/2008/07/26/article\\_sous-le-tableau-de-bord-de-la-voiture-an.shtml](http://www.lavoixdunord.fr/Region/actualite/Secteur_Region/2008/07/26/article_sous-le-tableau-de-bord-de-la-voiture-an.shtml)

---

## **Un Chinois arrêté en France avec un million d'euros en espèces**

Un Chinois contrôlé dans un autocar avec plus d'un million d'euros en espèces en sa possession a été placé en garde à vue jeudi à Meaux (Seine-et-Marne) après avoir proposé de l'argent aux douaniers, apprend-on de source policière.

Ce résident français avait pris place dans un autocar reliant Paris à Francfort, en Allemagne, qui a été arrêté par les douaniers au péage de Montreuil-aux-Lions (Aisne).

Il n'a pas souhaité expliquer la provenance de l'argent qu'il convoyait dans deux valises et pourrait être poursuivi pour "tentative de corruption et blanchiment de capitaux".

Reuters

Le 25 juillet 2008

---

## **Un financier du terrorisme mis en examen à Paris**

Irfan Demirtas, un Turco-Hollandais soupçonné de diriger une filière de financement du Mouvement islamique d'Ouzbekistan, une organisation fondamentaliste d'Asie centrale, a été mis en examen à Paris, notamment pour "financement du terrorisme".

Il est soupçonné de diriger une filière de financement de l'une des organisations islamistes les plus dangereuses du monde. Irfan Demirtas, un Turco-Hollandais a été mis en examen à Paris, notamment pour "financement du terrorisme". Il serait lié au Mouvement islamique d'Ouzbekistan, un mouvement fondamentaliste d'Asie centrale.

Irfan Demirtas a été transféré vendredi des Pays-Bas pour être présenté aux juges antiterroristes Thierry Fragnoli et Philippe Coirre qui l'ont mis en examen vendredi soir pour "association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste et financement du terrorisme".

Il a été placé en détention provisoire et rejoint neuf personnes, en majorité turques, déjà mises en examen dans cette affaire. Elles avaient été interpellées en France le 16 mai lors d'une vaste opération de police menée dans la banlieue de Mulhouse et dans le Rhône par des policiers de la DST et le RAID.

Ces onze personnes sont soupçonnées d'avoir collecté des fonds en France pour financer le MIO et d'avoir mené des actions de prosélytisme dans deux mosquées de la région lyonnaise. Le MIO prétend être lié à la nébuleuse Al-Qaïda. Formée en 1998, avec pour objectif affiché de renverser le président ouzbek Islam Karimov, l'organisation prône l'instauration d'un califat, organisme supranational islamique, en Asie centrale. Elle est inscrite sur la liste des organisations terroristes par le département d'Etat américain.

Antoine Krempf

Publié sur le web le 19/07/08

[En Ligne] Disponible sur

[http://www.europe1.fr/Info/Actualite-France/Justice/Un-financier-du-terrorisme-mis-en-examen-a-Paris/\(gid\)/151673](http://www.europe1.fr/Info/Actualite-France/Justice/Un-financier-du-terrorisme-mis-en-examen-a-Paris/(gid)/151673)

---

## **Mali : Lutte contre la corruption et la délinquance financière : Bientôt les Etats Généraux de la Corruption**

Mme Eva Joly, conseillère spéciale du gouvernement norvégien dans la lutte contre la corruption et la délinquance financière internationale séjourne à Bamako depuis le lundi 23 juin 2008. Ce séjour de Mme Eva Joly qui s'étend du 23 au 26 juin 2008 est une initiative du gouvernement de la République dans le cadre de l'organisation des Etats Généraux de la Corruption en septembre 2008.

Plusieurs rencontres prévues

A cet effet, le séjour de Mme Eva Joly est consacré à différentes rencontres non seulement avec des membres du gouvernement mais aussi, elle aura des séances de travail avec les structures de contrôle et de répression de la corruption et de la délinquance financière à savoir : le bureau du vérificateur général, la section des comptes de la Cour Suprême, le Contrôle Général des Services Publics et la CASCA.

En plus, la conseillère spéciale aura également des rencontres avec les élus, les membres de la famille judiciaire malienne et avec la société civile. Pour cela, il est prévu que Mme Eva Joly anime un panel sur le rôle de la société civile dans la lutte contre la corruption au Mali.

En plus, cette visite est une occasion pour le comité préparatoire des Etats Généraux de la Corruption d'engager des débats fructueux sur l'approche et les résultats attendus de ces états généraux ainsi que sur les questions liées au blanchiment d'argent et la grande criminalité financière.

Tirer le plus grand profit de l'expérience de Mme EVA JOLY

Déjà le comité préparatoire est à pied d'œuvre et compte tirer le plus grand profit de l'expérience de Mme Eva Joly au cours de cette visite. Espérons qu'elle va apporter un plus dans la lutte contre la corruption dans notre pays. En tout cas depuis bien longtemps notre pays est pointé du doigt d'être parmi les pays corrompus.

Et cela malgré l'existence de différents services de contrôles. Alors la question qui se pose, c'est de savoir si les services de contrôle font correctement leur travail ou s'il n'existe pas d'inégalités dans le traitement des citoyens ou dirigeants de services qui sont accusés de corruption.

Sûrement au cours de ces états généraux dont la préparation est en cours toutes ces questions auront une réponse afin de corriger ce mal dont toute la population souffre.

La nécessité d'appliquer les textes

Il faut par ailleurs souligner que les résultats des Etats Généraux de la Corruption ne seront utiles que si les textes sont appliqués à la lettre. Autrement dit, en plus des Etats Généraux de la Corruption, les plus hautes autorités doivent trouver des voies et moyens pour l'application des textes.

Car la meilleure manière de lutte contre la corruption, c'est la correction des accusés à travers l'application des textes par leur mise à la disposition de la justice. Il faut souligner que malgré les différentes mesures, le niveau de la corruption n'a pas beaucoup baissé.

Toute chose qui nous pousse à dire que ni l'Etat ni sa justice n'a pas jusqu'à présent sévèrement puni les coupables de la corruption pour qu'ils puissent servir de leçon aux autres. En tout cas, avec ces Etats Généraux de la Corruption, chaque Malien espère que quelque chose va changer afin de lutter contre la pauvreté dans notre pays lorsqu'on sait que l'une des principales causes de la pauvreté est la corruption.

Dado CAMARA- Nouvel Horizon, Bamako-25/06/2008

[En Ligne] Disponible sur  
<http://www.temoust.org/spip.php?article5864>

---

### **Le sénateur américain Carl Levin veut « abattre le mur du secret bancaire »**

EVASION FISCALE. Un rapport accuse UBS d'avoir systématiquement aidé des gros contribuables américains à dissimuler leurs avoirs. En point de mire, un renforcement du dispositif obligeant les banques à collaborer.

Les mots sont méticuleusement choisis. Ils rappellent ceux de Ronald Reagan visant en 1987 le mur de Berlin. « Nous sommes déterminés à abattre le mur du secret bancaire » : le président de la sous-commission d'enquête du Sénat, Carl Levin, a planté le décor avant l'audience qu'il présidera ce jeudi sur les paradis fiscaux. A l'en croire, vingt ans après Reagan, le secret bancaire a pris la place du communisme comme ennemi public No 1. « Les paradis fiscaux sont engagés dans une guerre économique contre les Etats-Unis », a-t-il renchéri. Son collègue républicain Norm Coleman a choisi d'autres références : « Les banques étrangères ne doivent pas être un lieu sûr pour Al Capone. »

Selon le rapport, UBS disposerait de 19000 comptes de clients américains non déclarés en Suisse pour une valeur estimée de 18 milliards de dollars. La banque a confirmé elle-même ces données aux enquêteurs américains, qui ont salué sa collaboration. Ces bonnes dispositions n'ont pas empêché Carl Levin de pointer son doigt accusateur vers la plus haute hiérarchie de la banque. « Il est impossible que les principaux dirigeants n'aient pas été au courant de ces pratiques », a-t-il lancé. En d'autres termes, l'ancien gérant de fortune Bradley Birkenfeld, actuellement jugé en Floride, n'a pas agi seul. Le sénateur a notamment basé ses accusations sur le nombre de voyages réalisés en douce par les employés d'UBS aux Etats-Unis ces dernières années.

Publié le 22 juillet 2008 par Emma Goldman  
Extraits d'un article mis en ligne sur le site du journal Le Temps  
[En Ligne] Disponible sur  
<http://www.paradisfj.info/spip.php?article1609>

---